

COORD_EVAC

Coordinateur Evacuation



≈ 4h



≤ 6 pers



intra



Sur devis

▣ Prérequis

Connaissance du fonctionnement organisationnel et opérationnel de l'entreprise

▣ Public concerné

Direction et responsables de l'entreprise

▣ Objectifs de la formation

Former des personnes désignées « coordinateur d'évacuation » dont le rôle est de centraliser les informations issues de l'évacuation, afin de les fournir aux services de secours.

Former le personnel responsable de la chaîne d'évacuation adaptée à la taille de votre entreprise. Nous vous présenterons les rôles de chacun, les conduites à tenir et effectuerons une visite des locaux pour déterminer les points importants liés à votre sécurité.

▣ Contenus

- Les raisons d'une évacuation (incendie, dangers, ...)
- Comment déclencher une évacuation
- Donner l'alarme et l'alerte
- Pourquoi et comment évacuer
- Les conduites à tenir
- Le comportement des évacués (panique, refus d'évacuer, ...)
- Les rôles du guide et serre file
- Que faire face à un imprévu (fumée, personne ne voulant pas évacuer, PMR)
- Quels sont les responsabilités liées à l'entreprise et son évacuation lors d'un danger
- Quels profils choisir pour quels rôles.

▣ Méthodes pédagogiques

- Théorie : échanges entre le formateur et les apprenants en salle avec support vidéo.
- Pratique : visite commentée des locaux en groupe.

▣ Moyens pédagogiques

- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Livret mémo pédagogique pour les stagiaires



▣ Organisation de la formation

La partie théorique se déroule en présentiel pour une durée d'environ 3H00.
Le formateur prendra en amont de la formation les spécificités et consignes de l'entreprise.
La visite commentée sera réalisée afin de présenter les éléments de sécurité et les différents cheminements d'évacuation.

▣ Modalités d'évaluation

Evaluation formative réalisée oralement et lors de la visite.

▣ Sanction

Attestation de formation

▣ Modalités et délais d'accès

Prendre contact au moins 15 jours avant le début de la session

▣ Maintien et actualisation des compétences

Recommandé tous les ans

▣ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui

▣ Qualification des formateurs

Professionnels des métiers de la sécurité



Programme conforme à l'article 4227-39 du code du travail